

La célébration du Jour du Seigneur : Réflexions sur la Célébration dominicale de la Parole

MESSAGE PASTORAL



« *La Parole de Dieu était féconde,
le nombre des disciples se multipliait
fortement à Jérusalem...* »

(Actes des Apôtres 6, 7)



GÉRALD CYPRIEN CARDINAL LACROIX
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

8 DÉCEMBRE 2019



Chers frères et sœurs de l'Église catholique de Québec,

La paix soit avec vous !

1 Cette salutation du Christ ressuscité à ses disciples, je la fais mienne en m'adressant à vous aujourd'hui.

2 Vous vous rappellerez qu'il y a déjà six ans, je publiais la lettre pastorale « *Ta Parole est la lumière de mes pas, la lampe de ma route*¹. » Devant la difficulté croissante de célébrer l'Eucharistie chaque dimanche dans chacune de nos communautés chrétiennes locales, il m'avait semblé urgent et nécessaire de mettre en place dans nos communautés locales des **Célébrations dominicales de la Parole**. Il est temps de faire le point aujourd'hui pour continuer à avancer.

Une réalité qui interpelle

3 Vous le constatez aussi bien que moi : la situation de l'Église dans notre société s'est transformée en profondeur depuis une quarantaine d'années au Québec. Le dimanche, **Jour du Seigneur**, a perdu l'importance qu'il avait comme jour de fête et de repos. Un grand nombre de baptisés ne se rassemblent plus le dimanche avec la communauté chrétienne pour célébrer le Christ présent et vivant au milieu de son Peuple. À cette réalité s'ajoute le fait que nous faisons face à un nombre de plus en plus restreint de prêtres disponibles pour célébrer l'Eucharistie dominicale dans tous les lieux où les communautés locales continuent de se rassembler, souvent en petit nombre.

1. Psaume 118 (119), 105.



4 Pour ces raisons, j'avais invité les communautés chrétiennes à considérer les Célébrations dominicales de la Parole comme un moyen d'offrir aux baptisés la possibilité de célébrer chrétiennement le dimanche en l'absence de célébration eucharistique. Il devenait ainsi possible, même si la célébration eucharistique ne pouvait être offerte, de se rassembler autour du Christ ressuscité et de célébrer le Jour du Seigneur. J'étais et je demeure profondément persuadé qu'une communauté chrétienne qui ne se rassemble pas régulièrement au nom du Seigneur risque à brève échéance de perdre le sens de sa vie de foi, qui est essentiellement communautaire, ainsi que le sens de sa vie fraternelle et de sa mission dans la société.

5 Des sessions de formation ont été proposées par notre équipe diocésaine de liturgie aux communautés qui souhaitaient se préparer à offrir des Célébrations dominicales de la Parole. Pour animer ces célébrations, lorsque l'Eucharistie dominicale ne pouvait être célébrée, des équipes composées de personnes laïques et parfois d'un diacre, là où cela était possible, ont été formées pour animer les célébrations de la Parole du dimanche.

6 Je salue avec reconnaissance les communautés qui ont déjà mis en œuvre les conditions pour offrir ce type de célébration. Cette pratique permet aux baptisés de célébrer le Jour du Seigneur d'une façon signifiante dans leur propre communauté. Je me réjouis donc de voir qu'un bon nombre de personnes laïques acceptent d'être formées en vue de l'animation de la prière communautaire au sein de leurs assemblées. Je suis reconnaissant envers ces personnes de s'engager ainsi pour partager la Parole de Dieu avec leurs frères et sœurs et rassembler le Peuple de Dieu dans la prière. Les croyants qui le souhaitent peuvent évidemment se déplacer pour célébrer l'Eucharistie dans une autre localité de leur secteur où la messe dominicale est offerte. Cependant, l'instauration des Célébrations dominicales de la Parole rend possible le rassemblement d'une communauté locale le dimanche « pour former un seul corps et un seul esprit dans le Christ », même quand l'Eucharistie n'y est pas célébrée.

« *J'étais et je demeure profondément persuadé qu'une communauté chrétienne qui ne se rassemble pas régulièrement au nom du Seigneur risque à brève échéance de perdre le sens de sa vie de foi.* »

Un accueil difficile

7 Parmi les dispositions reliées à la mise en œuvre des Célébrations dominicales de la Parole contenues dans ma lettre pastorale d'octobre 2013, un élément s'est avéré plutôt difficile à vivre. Je me permets de vous rappeler le paragraphe 15 de cette lettre qui demande que l'on s'abstienne de distribuer aux fidèles le pain consacré, en dehors de la messe, à partir de la réserve eucharistique :

« L'instauration des Célébrations dominicales de la Parole rend possible le rassemblement d'une communauté locale le dimanche 'pour former un seul corps et un seul esprit dans le Christ', même quand l'Eucharistie n'y est pas célébrée. »

8 « Afin de ne pas confondre la **Célébration dominicale de la Parole** avec la **Célébration de l'Eucharistie**, et pour bien marquer que l'assemblée est en attente du Corps eucharistique, je demande aux communautés concernées de mettre l'accent sur le Pain de la Parole, qui est à l'origine de notre confession de foi. De plus, je demande que l'on s'abstienne de distribuer la communion lors des Célébrations dominicales de la Parole. La même pratique prévaut pour les célébrations de la Parole en semaine. »

9 La décision de placer la Parole au centre du rassemblement dominical, lorsque l'assemblée est privée de la célébration de l'Eucharistie, a aussi été une décision difficile, prise à la suite de nombreuses consultations et d'une longue réflexion. Cette orientation a été reçue péniblement dans plusieurs communautés de notre Diocèse. D'autres diocèses, ici et ailleurs dans le monde, ont fait des choix différents face à l'impossibilité d'assurer au moins une célébration dominicale par semaine dans le plus grand nombre possible d'églises. Certains

évêques ont proposé aux membres des communautés locales de se déplacer vers une église désignée sur le territoire pour célébrer le Jour du Seigneur. D'autres diocèses ont choisi de recourir à la réserve eucharistique lors des célébrations de la Parole. D'autres communautés locales, lors de ce type de célébration, distribuent le pain eucharistique provenant d'une Eucharistie dominicale célébrée à proximité au cours de la même fin de semaine.



10 Il revient à chaque évêque, éclairé par une sérieuse réflexion théologique et par l'avis de ses divers conseils, après avoir beaucoup écouté et prié, de prendre la meilleure orientation dans une perspective pastorale. Je n'ignore pas que plusieurs Églises diocésaines ont fait le choix d'autoriser la distribution du Pain de Vie à partir de la réserve eucharistique lors des célébrations dominicales de la Parole. Certains de ces évêques et responsables diocésains commencent à observer une « dérive » du sens de l'Eucharistie quand les fidèles en viennent à considérer la réception du pain eucharistique, en dehors de la messe, comme un droit absolu ou un pur bien de consommation destiné à la satisfaction personnelle. La décision de certains diocèses comme le nôtre, qui n'autorisent pas la communion eucharistique dans le cadre des Célébrations dominicales de la Parole, répond à des motifs théologiques et pastoraux légitimes. Compte tenu des pratiques passées et des habitudes des fidèles, on peut cependant comprendre qu'il soit difficile de vivre la situation actuelle avec les exigences qu'elle entraîne.

Une crise du sens de la Parole et du Pain de Vie

11 Lorsque nous regardons notre passé récent, nous nous souvenons que nous avons des prêtres en nombre suffisant pour permettre à chaque paroisse « d'avoir sa messe ». Chaque catholique pouvait communier au pain eucharistique chaque dimanche, s'il le souhaitait, dans une église située à proximité. Jamais nous n'aurions pu penser qu'un jour, il deviendrait impossible d'offrir à chaque communauté « au moins une » célébration eucharistique le dimanche. Il nous faut maintenant reconnaître que notre environnement catholique a changé de manière radicale et que nous devons nous adapter à une situation nouvelle.

12 Sans cesse, nous supplions le Seigneur d'envoyer des ouvriers pour la moisson et de susciter des vocations presbytérales parmi nous. Nous sommes invités à prier avec persévérance, mais aussi à nous montrer patients, en acceptant de traverser un temps de conversion de notre vie en Église. Pour prendre la mesure du manque, on peut rappeler qu'en 2018, seuls deux prêtres ont été ordonnés pour notre Diocèse, tandis que nous avons célébré les funérailles de 31 prêtres et diacres au cours

« Sans cesse, nous supplions le Seigneur d'envoyer des ouvriers pour la moisson et de susciter des vocations presbytérales parmi nous. »

de la même période. Il devient donc difficile de multiplier les célébrations eucharistiques dans tous les lieux où on les offrait auparavant. Puisque la nécessité de continuer à se rassembler paraît incontournable et que la convocation du Peuple de Dieu ne passe plus toujours par la messe, elle doit se faire par la Parole. Ainsi, on redécouvre la place essentielle de la Parole de Dieu au cœur de la vie de l'Église. Cette Parole doit continuer à être accessible à tous les frères et sœurs qui choisissent de maintenir un lien avec la communauté chrétienne. Toutes les fois qu'ils le pourront, ces croyants célébreront encore, dans leur communauté locale, l'Eucharistie présidée par le prêtre en service auprès d'eux, mais ils se rappelleront qu'ils participent aussi au Corps du Christ chaque fois qu'ils se rassemblent pour partager la Parole, même sans communion au Pain eucharistique.

13 C'est ainsi que nous sommes appelés à vivre ce que beaucoup de communautés chrétiennes expérimentent depuis plus longtemps que nous, en Afrique, en Amérique latine, dans le Grand-Nord canadien et même de plus en plus en Europe. Les Célébrations dominicales de la Parole sans communion eucharistique ne sont pas l'exception en pays de mission et nous devenons de plus en plus une terre missionnaire. Face à cette réalité, à laquelle nous n'étions pas habitués jusqu'à tout récemment, nous devons chercher les moyens nous permettant de rassembler les baptisés pour qu'ils continuent à croître dans leur vie chrétienne et à vivre leur mission au cœur du monde. Cela exige de modifier certaines de nos pratiques et représente un ajustement important de la part des personnes qui n'ont jamais été privées jusqu'ici de la communion eucharistique. En effet, la majorité

des fidèles qui fréquentent les célébrations dominicales ont reçu une éducation religieuse qui les a entraînés à recevoir le pain eucharistique chaque dimanche. Il est difficile de leur reprocher leur désir de l'Eucharistie, mais on peut espérer que celui-ci soit l'expression d'un désir encore plus fondamental, celui de communier au Christ et de vivre l'union avec les frères et sœurs, en formant tous ensemble un même Corps .

14 Sans juger trop sévèrement le passé, on peut reconnaître que certaines de nos pratiques eucharistiques étaient centrées sur la dévotion individuelle. Celle-ci était détachée de la participation communautaire et du sens de l'action eucharistique qui construit l'Église quand elle célèbre l'Eucharistie d'un même cœur. Certaines façons de faire, comme l'usage de conserver toujours remplis les vases sacrés déposés dans les tabernacles, ont fait perdre de vue le vrai sens de la réserve eucharistique. Elles ont obscurci notre compréhension de la provenance du pain eucharistique qui est partagé dans la célébration où l'Esprit est invoqué sur les dons.

15 Trop souvent encore, quand un prêtre préside la messe, la majorité des communicants reçoivent le pain consacré depuis la réserve eucharistique. On en est venu à oublier que, dans l'histoire de l'Église, la réserve eucharistique a été constituée pour la communion aux malades et, en raison de sa présence dans le sanctuaire, pour le culte eucharistique (prière d'adoration) en dehors de la messe. La pratique abusive de recourir systématiquement à la réserve eucharistique pour



communier au Corps du Christ à l'intérieur de la messe dominicale, à partir d'hosties consacrées longtemps auparavant, a entraîné une déconnexion avec l'Eucharistie actuellement célébrée. Or, une compréhension juste de l'Eucharistie nous montre que le geste de la communion au pain et au vin ne devrait pas être détaché de l'acte d'offrande des fidèles et du président de l'assemblée, de la prière eucharistique avec l'invocation de l'Esprit sur les dons, de l'échange de la paix et de l'envoi en mission.

17 Il faut intensifier cet effort de formation autour du sens du dimanche, de la place de la Parole de Dieu dans la vie de l'Église, ainsi que sur le sens de l'Eucharistie et de la communion eucharistique, afin de changer notre regard. Cet effort est à poursuivre de la part des prêtres, des diacres et des autres agents pastoraux. Le moment que nous vivons nous amène à nous rappeler que lors d'un rassemblement dominical, quelle qu'en soit la forme (célébration de la Parole, liturgie des Heures, célébration eucharistique), le Seigneur est réellement présent de plusieurs manières.

Il faut intensifier cet effort de formation autour du sens du dimanche, de la place de la Parole de Dieu dans la vie de l'Église, ainsi que sur le sens de l'Eucharistie et de la communion eucharistique, afin de changer notre regard.

Un changement de regard sur la présence de Dieu qui nous parle

16 En raison de la formation religieuse que nous avons reçue et de nos habitudes de vie en Église, les nouvelles pratiques proposées signifient un changement important que plusieurs communautés sont parvenues à assumer. D'autres le vivent plus difficilement. C'est pourquoi j'avais insisté, dans ma lettre pastorale de 2013, sur l'importance d'accompagner l'implantation des Célébrations dominicales de la Parole d'un effort important de formation catéchétique des membres de la communauté chrétienne.

18 Le Seigneur est présent dans la communauté croyante rassemblée, qui est le Corps du Christ, car il a dit : « *Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux².* »

19 Au sujet de la présence du Christ dans la Parole de Dieu lue et proclamée dans l'Église, le pape émérite Benoît XVI écrit : « *Nous ne devons jamais oublier que quand on lit dans l'Église la Sainte Écriture, c'est Dieu lui-même qui parle à son peuple et c'est le Christ, présent dans sa Parole, qui annonce l'Évangile³.* »

2. Matthieu 18, 20.

3. Benoît XVI, Exhortation apostolique post-synodale *Verbum Domini*, 30 septembre 2010.

20 Le Seigneur est présent en particulier dans les pauvres, les démunis, les étrangers, les petits, les malades et les sans-voix puisque Jésus a dit : « *Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait*⁴. » Nous rencontrons le Christ quand, fidèles à la Parole, nous nous plaçons à leur service en tant que communauté qui prend soin des plus faibles.

21 La présence toute particulière du Seigneur dans le sacrement où le pain et le vin, avec nos vies offertes, sont transformés pour devenir Corps et Sang du Christ, ne nous fait pas oublier les autres possibilités de vivre une réelle communion avec la présence de Dieu.

Une orientation diocésaine réaffirmée et précisée

22 Après quelques années d'expérience dans notre Diocèse, j'ai demandé que soit réalisée une consultation sur les défis observés et les fruits recueillis dans la mise en œuvre des Célébrations dominicales de la Parole. Une bonne évaluation a été réalisée avec les équipes pastorales des communautés chrétiennes, avec des équipes d'animation des Célébrations dominicales de la Parole et auprès des fidèles qui

participent à ces célébrations dans leur communauté locale. Le rapport qui m'a été remis permet de voir les efforts sérieux qui ont été réalisés dans plusieurs milieux de notre Diocèse. La formation reçue par des équipes de personnes laïques désignées pour l'animation des célébrations a porté de beaux fruits. Je me réjouis d'entendre qu'un nombre grandissant de personnes qui animent les Célébrations dominicales de la Parole ou qui y participent vivent un approfondissement de la Parole de Dieu et que leur propre vie de foi s'en trouve enrichie. Le rapport révèle aussi qu'il nous faudra être patients pour permettre aux fidèles d'approprier cette nouvelle réalité.

23 À la lumière de l'expérience vécue au cours des cinq dernières années, telle que rapportée dans le rapport d'évaluation liturgique et pastorale, après avoir pris conseil auprès de mes collaborateurs et collaboratrices, il m'apparaît souhaitable que nous poursuivions cette pratique dans notre Diocèse. Chaque fois que cela sera possible le dimanche, la table de la Parole de Dieu prendra place à l'intérieur de la célébration eucharistique. Mais lorsque les deux tables, celle de la Parole et celle de l'Eucharistie, ne pourront pas être dressées conjointement, je recommande que chaque communauté chrétienne locale, même la plus petite, se réunisse pour se nourrir de cette Parole qui donne la vie et nourrit notre vie chrétienne.

⁴ Matthieu 25, 40.



24 Selon les paramètres décrits dans ma lettre pastorale de 2013, j'invite tous les ministres ordonnés et agents pastoraux à assumer ces orientations et à les intégrer dans l'accompagnement des fidèles qui leur sont confiés.

25 **Je confirme donc aujourd'hui, en tant que Pasteur du Diocèse de Québec, que j'invite chaque communauté locale à se rassembler le dimanche, lorsque la célébration de l'Eucharistie n'est pas offerte, afin de vivre une Célébration dominicale de la Parole sans communion eucharistique.**

26 Toutefois, je désire accompagner le maintien de cette décision en apportant certaines précisions pour clarifier des ambiguïtés observées dans l'expérience vécue ou relevées dans les résultats du rapport d'évaluation de l'expérience vécue jusqu'ici.

1. La réception de la communion par les personnes malades

Les personnes malades peuvent toujours recevoir la communion soit à leur domicile, à l'hôpital ou dans une résidence pour personnes malades ou âgées. Chaque communauté chrétienne a la responsabilité de s'assurer que des personnes bien préparées et formées pour ce service soient disponibles pour apporter la communion eucharistique aux personnes malades en prenant le temps de prier avec elles. C'est la raison principale pour laquelle nous conservons dans la réserve eucharistique de chaque église un nombre suffisant d'hosties consacrées permettant d'apporter la communion aux frères et sœurs malades.

Pour cette raison, le tabernacle ne devrait pas être une réserve pour offrir la communion lors de la célébration eucharistique. **Je demande donc que le prêtre consacre le nombre d'hosties nécessaires pour la distribution de la communion à chaque célébration eucharistique**, le dimanche ou en semaine, pour éviter de laisser entendre que la réserve eucharistique est disponible pour tous les besoins.

« *Selon les paramètres décrits dans ma lettre pastorale de 2013, j'invite tous les ministres ordonnés et agents pastoraux à assumer ces orientations et à les intégrer dans l'accompagnement des fidèles qui leur sont confiés.* »

2. Précisions sur la communion en dehors de la messe dans certaines circonstances particulières

- a. Lorsqu'une Célébration dominicale de la Parole ou encore une Célébration de la Parole en semaine est vécue dans une **résidence de personnes âgées**, où un grand nombre des résidents ne peuvent pas se déplacer pour aller à l'église paroissiale à cause de leur santé, il m'apparaît tout à fait souhaitable que la communion eucharistique puisse être distribuée à ces personnes ainsi qu'aux personnes qui les accompagnent. Ce service devrait être assuré par des personnes formées à cet effet.
- b. Dans les **maisons des instituts de vie consacrée**, à l'exception des unités de soins, lorsqu'il n'y a pas de prêtre disponible pour célébrer l'Eucharistie, lorsqu'une célébration de la Parole est proposée le dimanche ou en semaine, que la communion eucharistique ne soit pas distribuée. L'observance de cette privation manifeste la communion et l'unité avec les autres membres du Peuple de Dieu dans les communautés chrétiennes qui ne peuvent pas participer à la célébration eucharistique.

- c. Dans les **institutions de détention**, il est souhaitable que les personnes détenues, à l'instar des personnes malades, puissent recevoir la communion eucharistique en dehors de la messe lorsqu'une célébration de la Parole est proposée le dimanche ou en semaine ou dans certaines circonstances particulières en l'absence d'un prêtre.

3. La préparation des fidèles à l'implantation des Célébrations dominicales de la Parole sans communion eucharistique

- a. **Certaines communautés locales de notre diocèse** ne vivent pas encore la réalité des Célébrations dominicales de la Parole. Dès que les équipes pastorales en envisageront la possibilité ou la nécessité, un parcours de préparation catéchétique à l'intention de tous les fidèles (série de dimanches avec enseignements sur ce thème, publications, soirées d'information) sera mis en place pour préparer les membres de l'assemblée à l'implantation de cette nouvelle pratique.



b. **Certaines communautés locales ont implanté des Célébrations dominicales de la Parole en continuant la distribution de la communion eucharistique** à partir de la réserve (tabernacle). Je les invite à mettre fin à cette pratique dans un délai raisonnable (Pâques 2020) après avoir offert aux fidèles une préparation à cette fin sur une période fixée (série de dimanches avec enseignements sur ce thème, publications, soirées d'information). J'invite particulièrement les ministres ordonnés, prêtres et diacres, à se donner une formation pour assumer personnellement cette orientation, afin de pouvoir aider le Peuple de Dieu à s'engager dans cette pratique.

c. Lorsqu'une célébration eucharistique a été programmée dans un lieu et que **le prêtre désigné ne se présente pas**, on aura soin de tenir une Célébration de la Parole selon le déroulement déjà prévu pour cette circonstance. La distribution de la communion eucharistique ne sera pas effectuée puisque la réserve ne contient pas normalement le pain consacré nécessaire.

4. La formation requise pour animer des Célébrations dominicales de la Parole

Il est souhaitable que les équipes qui ont déjà reçu une formation pour animer des Célébrations dominicales de la Parole puissent poursuivre cette formation afin d'améliorer leur service à la communauté chrétienne. L'équipe de la Liturgie et célébration de la foi des Services diocésains veillera à offrir une formation continue en ce sens. Les autres milieux qui n'ont pas encore commencé à se former ni à animer des Célébrations dominicales de la Parole sont encouragés à se préparer à cette éventualité afin d'être formés lorsque le besoin se fera sentir.

Je suis conscient que la décision de poursuivre des **Célébrations dominicales de la Parole sans la communion eucharistique** sera reçue avec déception par certains baptisés, laïcs, diacres et prêtres de notre communauté diocésaine. Il serait évidemment beaucoup plus facile de répondre affirmativement à la demande de distribuer la communion eucharistique lors des Célébrations dominicales de la Parole. Toutefois, je demeure profondément convaincu que l'expérience que nous vivons, permettant à des équipes constituées de personnes laïques et de diacres d'animer ces célébrations, peut grandement nous aider à nous enraciner davantage dans la Parole de Dieu, et à vivre de manière significative nos rassemblements dominicaux dans nos communautés locales, même en l'absence d'un prêtre.

L'institution d'un Dimanche de la Parole dans l'année liturgique

27 J'invite chaque paroisse à mettre en valeur la richesse de la Parole de Dieu, proclamée lors des célébrations eucharistiques et lors des Célébrations dominicales de la Parole. Suite à la Lettre apostolique du pape François sur l'établissement d'un **Dimanche de la Parole**⁵, j'invite aussi les paroisses, lors du 3^e Dimanche du Temps Ordinaire dédié à souligner l'importance de la Parole de Dieu dans la vie de l'Église, à rendre grâce pour les ministres ordonnés chargés de la Parole de Dieu, pour les lecteurs et lectrices ainsi que les personnes qui animent les Célébrations dominicales de la Parole.

La prière et l'appel incessant pour des vocations presbytérales

28 La situation que nous vivons actuellement n'est pas ce que nous désirons vivre. Je vous invite à continuer à prier pour des vocations presbytérales. L'Église ne peut pas vivre sans prêtres. Le Seigneur nous bénit en ce moment avec des séminaristes qui se préparent afin de poursuivre la mission en tant que prêtres. Priez pour eux. N'hésitez pas à interpellier des jeunes, en les invitant à être attentifs à cet appel et à considérer cet engagement au service de l'Évangile comme un projet de vie exaltant. C'est le Seigneur qui appelle, mais il a souvent besoin de nous pour semer dans le cœur des jeunes une invitation qui peut déclencher un discernement vocationnel.

« *La situation que nous vivons actuellement n'est pas ce que nous désirons vivre. Je vous invite à continuer à prier pour des vocations presbytérales. L'Église ne peut pas vivre sans prêtres.* »

5. Lettre apostolique en forme de « Motu proprio » du souverain pontife François, *Aperuit illis*, par laquelle est institué le Dimanche de la Parole de Dieu, 30 septembre 2019.



29 Je vous invite aussi à prier pour les personnes, qui, dans votre communauté, choisissent de s'engager pour être formées à l'animation des Célébrations de la Parole. Soutenez ces frères et sœurs, appuyez-les et encouragez-les. Lorsque j'ai vécu comme missionnaire en Amérique latine (Colombie), j'avais la charge de curé dans une paroisse qui comptait 85 petits villages. Je pouvais alors compter sur des hommes et femmes laïcs qui, dans leur petite communauté locale, animaient la prière de la communauté et célébraient la Parole chaque dimanche. Leur engagement et leur enthousiasme étaient une merveille à voir. Je demande à Dieu que nous puissions aussi découvrir chez nous, dans notre Église diocésaine, des baptisés désireux de s'engager au service de la Parole de Dieu dans leur communauté locale.

30 Chers frères et sœurs, je vous redis ma joie de servir notre Église diocésaine de Québec en tant que votre archevêque, votre pasteur. Les décisions et les orientations que nous devons prendre à ce moment de notre histoire pour accomplir la mission qui nous est confiée ne sont pas toujours faciles à prendre. Dans la prière et le discernement, j'essaie toujours de penser au bien commun du Peuple de Dieu.

31 Vous pouvez compter sur mon humble prière pour vous, vos familles et vos communautés chrétiennes. Je vous demande de prier pour moi et pour l'équipe des Services diocésains, afin que nous demeurions disponibles et généreux au service de la mission qui nous rassemble.

« Allez ! » Ensemble pour la mission!

† Gérald C. Card. Lacroix
Archevêque de Québec

Québec, le 8 décembre 2019
Solennité de l'Immaculée Conception
Patronne du Diocèse de Québec



Notes



1073, boulevard René-Lévesque Ouest, Québec (Québec) G1S 4R5
www.ecdq.org

